

PROGRAMME DU COLLOQUE LA JUSTICE PARLEMENTAIRE

SOUS LA DIRECTION SCIENTIFIQUE DE CHLOË GEYNET-DUSSAUZE ET PRISCILLA JENSEL-MONGE

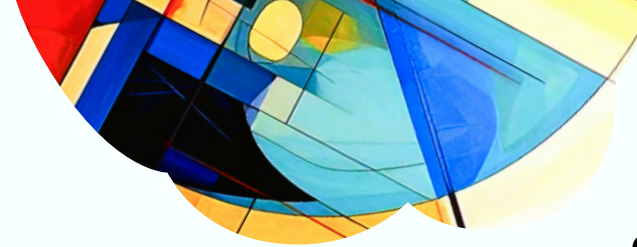
Brève présentation du colloque

Le colloque « La justice parlementaire », qui se tiendra les 21 et 22 mai 2026 à Aix-en-Provence, vise à explorer une notion à la fois ancienne et paradoxalement peu étudiée : celle de justice parlementaire. Si les assemblées parlementaires se présentent comme des espaces politiques par excellence, elles sont également le lieu d'un encadrement normatif, de pratiques disciplinaires et de mécanismes contentieux spécifiques. Le colloque se propose d'analyser ces dispositifs en tant qu'ils relèvent, de manière plus ou moins explicite, d'une forme de justice propre au Parlement. Alors que la légitimité du Parlement, ses règles de fonctionnement et ses marges d'autonomie font l'objet d'interrogations renouvelées dans les démocraties contemporaines, il est apparu nécessaire de chercher, à travers des regards comparés, des approches conceptuelles, puis une exploration des figures et des conséquences de la justice parlementaire, à éclairer une notion encore peu saisie mais juridiquement et politiquement structurante.

En effet, en croisant les approches juridiques, historiques et politistes, le colloque entend décroiser les analyses et mieux comprendre la manière dont les assemblées se dotent de normes, les interprètent, les appliquent — et parfois les transgressent. Il s'agira notamment de questionner le statut des organes internes, la fonction des règles déontologiques, les modes de sanction, ou encore la place du citoyen et du juge externe dans le contrôle de l'activité parlementaire. Cette perspective permet de réinterroger des notions centrales telles que l'autonomie parlementaire, la séparation des pouvoirs ou la responsabilité politique et juridique des élus.

L'événement se distingue par son approche comparative ambitieuse, réunissant des spécialistes du droit parlementaire de plusieurs systèmes européens, nord-américains et du droit de l'Union européenne. Cette diversité permet de mieux cerner les invariants et les spécificités nationales dans la conception et la mise en œuvre d'une justice propre aux institutions représentatives.

Le colloque est enfin structuré autour de plusieurs temps de discussion collective, privilégiant les échanges entre universitaires, praticiens et observateurs du champ parlementaire. Les contributions prendront la forme de présentations brèves centrées sur les enjeux saillants, laissant une large place au débat, afin de faire émerger des pistes de recherche communes et d'éventuelles suites éditoriales ou institutionnelles.



Jeudi 21 mai

ORDRE DU JOUR

Grands témoins : **Éric Tavernier, Damien Chamussy**

14h00 Propos introductifs

14h30 Ouverture de séance

Chloë Geynet-Dussauze, *Sciences Po Lille*

Priscilla Jensel-Monge, *Aix-Marseille Université*

**15h00 à 18h00 Regards croisés –
Les modèles étrangers de justice parlementaire**

PRÉSIDENCE

Julien Padovani, *Université Paris Panthéon-Sorbonne*

INTERVENANTS

-**Allemagne** – Michael Hempelmann, *Université Toulouse 1 Capitole*

-**Amérique latine** – Lisa Hilbink, *Aix-Marseille Université*

-**Belgique** – Emmanuel Slautsky, *Université Libre de Bruxelles*

-**Espagne / Portugal** – Damien Connil, *Université de Pau*

-**États-Unis / Canada** – Audrey Bachert-Peretti, *Aix-Marseille Université*

-**Europe de l'Est** – Natasa Danelciuc Colodrovschi, *Aix-Marseille Université*

-**Italie** – Nicola Lupo, *Libera Università Internazionale degli Studi Sociali Guido Carli*

-**Royaume-Uni** – Aurélie Duffy-Meunier, *Aix-Marseille Université*

-**Union européenne** – Basile Ridard, *Université de Lille*



Vendredi 22 mai

9h00 - 10h15 Regards historique et conceptuel

PRÉSIDENCE

Audrey Bachert-Peretti, *Aix-Marseille Université*

INTERVENANTS

-La justice parlementaire dans une perspective historique

Pierre Allorant, *Université d'Orléans*

-La fin de la vérification des pouvoirs, un déclin de la justice parlementaire ?

Sophie Lamouroux, *Aix-Marseille Université*

-De la justice parlementaire à l'auto-justice :

réflexions autour du principe d'autonomie parlementaire

Ariane Vidal-Naquet, *Aix-Marseille Université*

9h45 - 10h15 Débats

10h15 - 12h30 Séance 1 Les figures de la justice parlementaire

PRÉSIDENCE

Jean-Philippe Derosier, *Université de Lille*

INTERVENANTS

-La justice parlementaire, une justice majoritaire ?

Gilles Toulemonde, *Université de Lille*

-Le groupe parlementaire est-il un tribunal politique ?

Elina Lemaire, *Université de Bourgogne*

-Le déontologue, acteur de la justice parlementaire ?

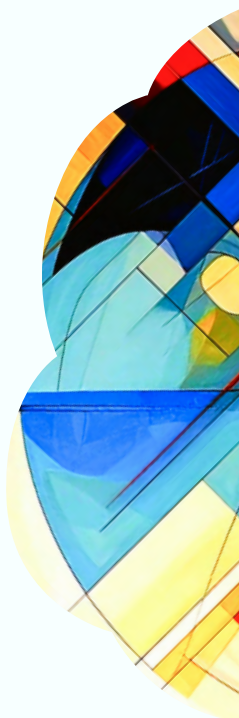
Jean-Éric Gicquel, *Université de Rennes*

-La place du citoyen dans la justice parlementaire

Marthe Fatin-Rouge Stéfanini, *Aix-Marseille Université*

-La justice parlementaire comme contrepoint à l'hyper-présidence

Vincent Martigny, *Université Côte d'Azur*



Vendredi 22 mai

11h30 - 12h30 Débats

12h30 - 14h00 Pause déjeuner

**14h00 - 17h00 Séance 2 Les conséquences
de la justice parlementaire**

PRÉSIDENCE

Théo Ducharme, *Aix-Marseille Université*

INTERVENANTS

-La justice disciplinaire au sein des assemblées

Dorothée Reignier, *Sciences Po Lille*

-De l'usage à la règle, la légitimité de la justice parlementaire

Williane Golliasse, *Le Mans Université*

-La sanction de la méconnaissance des règles du droit parlementaire

Audrey de Montis, *Université de Rennes*

**-Du Parlement au Tribunal : quand les parlementaires
livrent à la justice**

Pauline Türk, *Université Côte d'Azur*

-Un verdict sans appel ? Penser le recours parlementaire

Jean-Pierre Camby, *Université Versailles Saint Quentin*

15h00 - 16h30 Débats

16h30

RAPPORT CONCLUSIF

Pierre de Montalivet, *Université Paris Est Créteil*